

# Self XX-XXI

Société d'étude de la littérature de langue française des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles

CA de la SELF XX-XXI

14 janvier 2023

À 9h30 et à distance

**Présent(e)s** : Marie-Paule Berranger, Aude Bonord, Simon Bréan, Guillaume Bridet, Nathalie Froloff, Anne-Yvonne Julien, Laure Michel, Solenne Montier, Olivier Penot-Lacassagne, Claude Pérez, Aude Préta-de Beaufort et Ivonne Rialland.

**Absent(e)s et excusé(e)s** : Carole Auroy, Marie-Hélène Boblet, Caroline Casseville, Alexandre Gefen, Jean-Louis Jeannelle, Alain Romestaing, Alain Schaffner et Pierre Schoentjes.

Le président, Guillaume Bridet, souhaite tout d'abord une bonne et heureuse année à toutes et tous puis il présente sans tarder l'ordre du jour. Chacun des points est alors abordé.

## 1. Régularisation des statuts de la SELF XX-XXI en préfecture

Suite à divers contretemps, le dossier administratif n'a pu être régularisé en préfecture en 2022. Cela va conduire à revoter les nouveaux statuts de la SELF XX-XXI lors de la prochaine AG, afin de présenter le dossier en préfecture et de finaliser le processus de régularisation engagé par Guillaume Bridet et Olivier Penot-Lacassagne.

## 2. Coût d'inscription des étudiants à la SELF XX-XXI

L'article 6.3 des statuts de la SELF XX-XXI précise le point suivant : « Le montant de la cotisation est fixé par le Conseil d'Administration. Il est révisable chaque année. » Actuellement, la cotisation est de 30 €/an pour les titulaires et de 20 €/an pour les étudiants. Suite à des discussions ayant eu lieu en janvier dernier et sur proposition de Jean-Louis Jeannelle et de Carole Leroy est examinée la proposition de baisser la cotisation à la SELF des étudiant(e)s de 20 € à 10 €. Ivonne Rialland, trésorière de l'association, intervient pour préciser que les comptes sont excédentaires d'environ 11 000 €. Cette proposition de baisse ne met donc pas en péril ses finances. Soumise au vote, elle est acceptée à l'unanimité.

## 3. Fonctionnement et programmation de la revue *ELFe*

Simon Bréan, le rédacteur en chef de la revue, indique que le débordement sur la première quinzaine de janvier 2023 de la parution du n° 11, daté du mois de décembre 2022, est dû à des circonstances défavorables.

Il indique par ailleurs que le n° 12, devant paraître en septembre 2023 et dirigé par Chloé Chaudet et Ivonne Rialland autour des « Fictions du complot », est bien engagé.

Ivanne Rialland suggère que la relecture des textes et leur mise en ligne soient confiées à une personne qui serait rémunérée pour cela, comme le permettent les finances actuelles de l'association. Simon Bréan se montre réticent, considérant que c'est là une charge qu'il peut assumer. On prévoit de refaire le point l'année prochaine.

Ivanne Railland évoque par ailleurs la possibilité d'une revue payante (via Freemium) : possibilité qui n'enfreint pas le souhait de diffusion maximale en open access mais qui offrirait des services nouveaux et qui serait une source de revenus complémentaires.

Guillaume Bridet suggère d'orienter l'actuel excédent financier vers des événements scientifiques. Une discussion collective s'engage sur cette suggestion, qui est bien accueillie.

Claude Pérez souligne l'importance de critères très clairement définis pour assurer une transparence indiscutable. Guillaume Bridet propose la réunion très prochaine (dans les 6 semaines) d'un nouveau CA pour finaliser cette proposition.

#### **4. Points divers**

Guillaume Bridet indique qu'il se propose d'organiser avec Virginie Brinker le Congrès de la SELF XX-XXI à l'Université de Bourgogne en 2024. La proposition sera discutée en AG.

Le CA s'achève à 10h30.

Fait à Paris, le 14 janvier 2023.



Olivier Penot-Lacassagne  
Secrétaire de la SELF XX-XXI



Guillaume Bridet  
Président de la SELF XX-XXI